

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - CC DU FRONSADAIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24330139700051

POSTE COMPTABLE : TRESORIE DE LIBOURNE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CC DU FRONSADAIS (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	41
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	42
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	44
A8 - Etat des charges transférées	45
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A11 - Etat des travaux en régie	53
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	55
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.6 - Etat des engagements reçus	61
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	65
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	66
C1.2 - Actions de formation des élus	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	71
C3.2 - Liste des établissements publics créés	72
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	75
C3.6 - Identification des flux croisés	77
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	78
D2 - Arrêté et signatures	79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 33414	CC DU FRONSADAIS CC DU FRONSADAIS	CA 2021
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 256
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	249
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 439 491,00	0,00	140,05	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	348,69	0,00
2	Produit des impositions directes/population	65,12	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	378,68	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	65,99	0,00
5	Encours de dette/population	89,64	0,00
6	DGF/population	52,34	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	20,21 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,35 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,43 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,67 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 144 074,87	G	6 534 508,65
	Section d'investissement	B	1 548 598,87	H	1 011 086,55

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 243 679,94 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	33 573,23 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	7 726 246,97	= G+H+I+J	9 789 275,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 566,79	L	9 818,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 566,79	= K+L	9 818,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 144 074,87	= G+I+K	8 778 188,59
	Section d'investissement	= B+D+F	1 585 738,89	= H+J+L	1 020 904,55
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 729 813,76	= G+H+I+J+K+L	9 799 093,14

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	3 566,79
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 818,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 279,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 286,99	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 363 745,27	493 015,11	16 068,80	0,00	1 854 661,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 337 204,00	1 216 310,80	0,00	0,00	120 893,20
014	Atténuations de produits	1 079 900,00	1 078 370,25	0,00	0,00	1 529,75
65	Autres charges de gestion courante	3 212 058,97	3 172 362,99	0,00	0,00	39 695,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 992 908,24	6 960 059,15	16 068,80	0,00	2 016 780,29
66	Charges financières	15 633,11	11 075,43	4 557,60	0,00	0,08
67	Charges exceptionnelles	18 257,00	15 500,24	0,00	0,00	2 756,76
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	9 650,04	9 650,04			0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 136 448,39	5 996 284,86	20 626,40	0,00	2 119 537,13
023	Virement à la section d'investissement (2)	597 503,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	130 783,61	127 163,61			3 620,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		728 286,61	127 163,61			601 123,00
TOTAL		8 864 735,00	6 123 448,47	20 626,40	0,00	2 720 660,13
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	2 069,14	0,00	0,00	-2 069,14
70	Produits services, domaine et ventes div	194 510,00	170 565,67	17 944,25	0,00	6 000,08
73	Impôts et taxes	4 315 519,00	4 944 934,87	0,00	0,00	-629 415,87
74	Dotations et participations	1 436 431,00	1 308 854,49	52 484,81	0,00	75 091,70
75	Autres produits de gestion courante	20 006,06	26 453,50	888,00	0,00	-7 335,44
Total des recettes de gestion courante		5 966 466,06	6 452 877,67	71 317,06	0,00	-557 728,67
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	11 372,00	8 165,68	2 148,24	0,00	1 058,08
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 977 843,06	6 461 043,35	73 465,30	0,00	-556 665,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		5 977 843,06	6 461 043,35	73 465,30	0,00	-556 665,59
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 2 243 679,94				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 076,00	5 076,00	0,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées	140 281,00	140 279,52	0,00	1,48
21	Immobilisations corporelles	245 528,90	113 086,59	2 279,80	130 162,51
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 695 030,69	880 355,24	1 286,99	1 813 388,46
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 099 916,59	1 138 797,35	3 566,79	1 957 552,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	409 801,52	409 801,52	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	99 999,66			
	Total des dépenses financières	509 801,18	409 801,52	0,00	99 999,66
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 609 717,77	1 548 598,87	3 566,79	2 057 552,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	3 609 717,77	1 548 598,87	3 566,79	2 057 552,11
	Pour information	(2) 33 573,23			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 239 205,74	199 854,26	9 818,00	1 029 533,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	350 000,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 239 205,74	549 854,26	9 818,00	1 679 533,48
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	439 820,37	98 090,40	0,00	341 729,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	235 978,28	235 978,28	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	675 798,65	334 068,68	0,00	341 729,97
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 915 004,39	883 922,94	9 818,00	2 021 263,45
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	597 503,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	130 783,61	127 163,61		3 620,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	728 286,61	127 163,61		601 123,00
	TOTAL	3 643 291,00	1 011 086,55	9 818,00	2 622 386,45

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	509 083,91		509 083,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 216 310,80		1 216 310,80
014	Atténuations de produits	1 078 370,25		1 078 370,25
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 172 362,99		3 172 362,99
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	15 633,03	0,00	15 633,03
67	Charges exceptionnelles	15 500,24	0,00	15 500,24
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 650,04	127 163,61	136 813,65
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	6 016 911,26	127 163,61	6 144 074,87
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	409 801,52	0,00	409 801,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 076,00	0,00	5 076,00
204	Subventions d'équipement versées	140 279,52	0,00	140 279,52
21	Immobilisations corporelles (6)	113 086,59	0,00	113 086,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	880 355,24	0,00	880 355,24
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 548 598,87	0,00	1 548 598,87
	Pour information			33 573,23
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			33 573,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 069,14		2 069,14
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	188 509,92		188 509,92
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 944 934,87		4 944 934,87
74	Dotations et participations	1 361 339,30		1 361 339,30
75	Autres produits de gestion courante	27 341,50	0,00	27 341,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 313,92	0,00	10 313,92
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 534 508,65	0,00	6 534 508,65
Pour information				2 243 679,94
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	98 090,40	0,00	98 090,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	235 978,28		235 978,28
13	Subventions d'investissement	199 854,26	0,00	199 854,26
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350 000,00	0,00	350 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		127 163,61	127 163,61
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		883 922,94	127 163,61	1 011 086,55
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 363 745,27	493 015,11	16 068,80	0,00	1 854 661,36
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	11 000,00	6 307,06	0,00	0,00	4 692,94
60611	Eau et assainissement	3 700,00	3 791,19	0,00	0,00	-91,19
60612	Energie - Electricité	72 900,00	57 279,01	0,00	0,00	15 620,99
60621	Combustibles	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
60622	Carburants	36 300,00	26 969,90	0,00	0,00	9 330,10
60623	Alimentation	6 050,00	4 286,07	0,00	0,00	1 763,93
60624	Produits de traitement	150,00	2 055,88	0,00	0,00	-1 905,88
60628	Autres fournitures non stockées	7 100,00	3 184,57	0,00	0,00	3 915,43
60631	Fournitures d'entretien	6 950,00	2 485,62	0,00	0,00	4 464,38
60632	Fournitures de petit équipement	39 968,00	28 498,99	827,94	0,00	10 641,07
60636	Vêtements de travail	2 800,00	2 792,60	0,00	0,00	7,40
6064	Fournitures administratives	4 710,00	4 532,84	601,20	0,00	-424,04
6067	Fournitures scolaires	1 200,00	642,41	0,00	0,00	557,59
6068	Autres matières et fournitures	500,00	359,97	0,00	0,00	140,03
611	Contrats de prestations de services	134 171,00	93 764,44	154,44	0,00	40 252,12
6135	Locations mobilières	23 000,00	16 141,04	0,00	0,00	6 858,96
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 500,00	8 698,52	0,00	0,00	21 801,48
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 535 244,27	9 124,60	0,00	0,00	1 526 119,67
615231	Entretien, réparations voiries	2 149,00	1 504,20	644,04	0,00	0,76
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	20 461,12	170,02	0,00	-2 631,14
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 200,00	5 141,76	0,00	0,00	58,24
6156	Maintenance	1 800,00	4 446,28	156,60	0,00	-2 802,88
6161	Multirisques	7 300,00	7 285,93	0,00	0,00	14,07
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	12 180,00	12 176,69	0,00	0,00	3,31
617	Etudes et recherches	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 170,00	755,81	0,00	0,00	414,19
6184	Versements à des organismes de formation	12 200,00	837,34	0,00	0,00	11 362,66
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 900,00	779,40	0,00	0,00	2 120,60
6236	Catalogues et imprimés	5 270,00	1 108,24	0,00	0,00	4 161,76
6237	Publications	4 350,00	4 851,60	0,00	0,00	-501,60
6238	Divers	806,00	6 248,30	0,00	0,00	-5 442,30
6247	Transports collectifs	20 250,00	9 630,00	0,00	0,00	10 620,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 827,35	0,00	0,00	1 172,65
6261	Frais d'affranchissement	1 960,00	1 702,45	0,00	0,00	257,55
6262	Frais de télécommunications	23 353,00	18 970,13	0,00	0,00	4 382,87
627	Services bancaires et assimilés	1 490,00	712,79	0,00	0,00	777,21
6281	Concours divers (cotisations)	2 460,00	2 125,47	0,00	0,00	334,53
6284	Redevances pour services rendus	22 500,00	12 395,61	10 703,40	0,00	-599,01
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	7 241,00	4 661,40	0,00	0,00	2 579,60
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	41 000,00	13 178,29	0,00	0,00	27 821,71
6288	Autres services extérieurs	215 007,00	85 560,79	1 477,25	0,00	127 968,96
63512	Taxes foncières	2 640,00	2 863,00	0,00	0,00	-223,00
6358	Autres droits	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 316,00	2 876,45	1 333,91	0,00	105,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 337 204,00	1 216 310,80	0,00	0,00	120 893,20
6217	Personnel affecté par la commune membre	38 250,00	19 686,30	0,00	0,00	18 563,70
6218	Autre personnel extérieur	35 875,00	30 383,93	0,00	0,00	5 491,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 005,00	2 791,24	0,00	0,00	213,76
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	10 524,00	9 920,93	0,00	0,00	603,07
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 958,00	1 812,54	0,00	0,00	145,46
6411	Personnel titulaire	530 225,00	527 825,17	0,00	0,00	2 399,83
6413	Personnel non titulaire	304 217,00	240 425,95	0,00	0,00	63 791,05
64162	Emplois d'avenir	370,00	0,00	0,00	0,00	370,00
64168	Autres emplois d'insertion	91 686,00	81 414,46	0,00	0,00	10 271,54
6417	Rémunérations des apprentis	9 389,00	9 432,36	0,00	0,00	-43,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	93 710,00	86 606,63	0,00	0,00	7 103,37
6453	Cotisations aux caisses de retraites	148 913,00	145 141,89	0,00	0,00	3 771,11
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 991,00	13 045,14	0,00	0,00	6 945,86
6455	Cotisations pour assurance du personnel	38 221,00	38 220,98	0,00	0,00	0,02
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	431,00	0,00	0,00	769,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	170,00	170,88	0,00	0,00	-0,88
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 482,00	1 014,00	0,00	0,00	468,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6478	Autres charges sociales diverses	820,00	790,00	0,00	0,00	30,00
6488	Autres charges	7 198,00	7 197,40	0,00	0,00	0,60
014	Atténuations de produits	1 079 900,00	1 078 370,25	0,00	0,00	1 529,75
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	2 500,00	971,00	0,00	0,00	1 529,00
739211	Attributions de compensation	481 307,00	481 306,25	0,00	0,00	0,75
739212	Dotation de solidarité communautaire	23 348,00	23 348,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	572 745,00	572 745,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 212 058,97	3 172 362,99	0,00	0,00	39 695,98
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	2 650,00	3 009,28	0,00	0,00	-359,28
6518	Autres	132,00	0,00	0,00	0,00	132,00
6531	Indemnités	81 330,00	80 524,36	0,00	0,00	805,64
6533	Cotisations de retraite	4 089,00	3 668,40	0,00	0,00	420,60
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 970,00	13 974,44	0,00	0,00	-1 004,44
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	161,05	0,00	0,00	-161,05
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6542	Créances éteintes	200,00	49,00	0,00	0,00	151,00
65548	Autres contributions	2 455 133,00	2 422 782,19	0,00	0,00	32 350,81
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	222 600,00	222 553,26	0,00	0,00	46,74
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	6 450,00	6 450,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	326 000,00	319 190,00	0,00	0,00	6 810,00
65888	Autres	4,97	1,01	0,00	0,00	3,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 992 908,24	5 960 059,15	16 068,80	0,00	2 016 780,29
66	Charges financières (b)	15 633,11	11 075,43	4 557,60	0,00	0,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 259,99	17 259,99	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 626,88	-6 184,56	4 557,60	0,00	0,08
67	Charges exceptionnelles (c)	18 257,00	15 500,24	0,00	0,00	2 756,76
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 150,00	180,00	0,00	0,00	970,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	2 763,50	0,00	0,00	236,50
6745	Subv. aux personnes de droit privé	7 104,00	7 103,94	0,00	0,00	0,06
6748	Autres subventions exceptionnelles	5 453,00	5 452,80	0,00	0,00	0,20
678	Autres charges exceptionnelles	1 550,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	9 650,04	9 650,04	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 650,04	9 650,04	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	100 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 136 448,39	5 996 284,86	20 626,40	0,00	2 119 537,13
023	Virement à la section d'investissement	597 503,00	0,00			597 503,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	130 783,61	127 163,61			3 620,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	130 783,61	127 163,61			3 620,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		728 286,61	127 163,61			601 123,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		728 286,61	127 163,61			601 123,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 864 735,00	6 123 448,47	20 626,40	0,00	2 720 660,13
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	4 557,60
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 184,56
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 626,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	2 069,14	0,00	0,00	-2 069,14
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 069,14	0,00	0,00	-2 069,14
70	Produits services, domaine et ventes div	194 510,00	170 565,67	17 944,25	0,00	6 000,08
7035	Locations de droits de chasse et pêche	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	775,00	0,00	-275,00
70631	Redevances services à caractère sportif	12 000,00	5 107,21	665,00	0,00	6 227,79
70632	Redevances services à caractère loisir	124 260,00	105 359,86	16 504,25	0,00	2 395,89
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	54 000,00	56 576,60	0,00	0,00	-2 576,60
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 600,00	3 372,00	0,00	0,00	228,00
73	Impôts et taxes	4 315 519,00	4 944 934,87	0,00	0,00	-629 415,87
73111	Impôts directs locaux	0,00	650 761,00	0,00	0,00	-650 761,00
73112	Cotisation sur la VAE	352 383,00	352 383,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	79 792,00	78 930,00	0,00	0,00	862,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	34 095,00	41 671,00	0,00	0,00	-7 576,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 301,00	2 773,00	0,00	0,00	528,00
73211	Attribution de compensation	30 421,00	30 420,10	0,00	0,00	0,90
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	178 419,00	178 419,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 237 073,00	2 199 859,00	0,00	0,00	37 214,00
7336	Droits de place	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	177 200,00	177 422,00	0,00	0,00	-222,00
7362	Taxes de séjour	30 000,00	38 008,77	0,00	0,00	-8 008,77
7382	Fraction de TVA	1 192 835,00	1 194 188,00	0,00	0,00	-1 353,00
74	Dotations et participations	1 436 431,00	1 308 854,49	52 484,81	0,00	75 091,70
74124	Dotation d'intercommunalité	703 030,00	703 030,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat* groupements de communes	200 112,00	200 112,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	30 000,00	2 708,12	0,00	0,00	27 291,88
74718	Autres participations Etat	31 134,00	26 726,26	0,00	0,00	4 407,74
7473	Participat* Départements	24 000,00	16 337,40	1 600,00	0,00	6 062,60
7478	Participat* Autres organismes	301 642,00	212 448,71	50 884,81	0,00	38 308,48
74832	Attribution du fonds départemental TP	7 000,00	7 979,00	0,00	0,00	-979,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	136 451,00	136 451,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	3 062,00	3 062,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 006,06	26 453,50	888,00	0,00	-7 335,44
752	Revenus des immeubles	20 000,00	26 451,36	888,00	0,00	-7 339,36
7588	Autres produits div. de gestion courante	6,06	2,14	0,00	0,00	3,92
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 966 466,06	6 452 877,67	71 317,06	0,00	-557 728,67
76	Produits financiers (b)	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 372,00	8 165,68	2 148,24	0,00	1 058,08
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	168,00	0,00	0,00	1 832,00
7788	Produits exceptionnels divers	9 372,00	7 997,68	2 148,24	0,00	-773,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 977 843,06	6 461 043,35	73 465,30	0,00	-556 665,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 977 843,06	6 461 043,35	73 465,30	0,00	-556 665,59
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 243 679,94				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2021

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 076,00	5 076,00	0,00	14 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	9 076,00	5 076,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	140 281,00	140 279,52	0,00	1,48
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	30 613,00	30 613,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	109 668,00	109 666,52	0,00	1,48
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	245 528,90	113 086,59	2 279,80	130 162,51
2111	Terrains nus	1 321,00	2 220,00	0,00	-899,00
2128	Autres agencements et aménagements	18 764,00	0,00	0,00	18 764,00
2135	Installations générales, agencements	51 000,00	0,00	0,00	51 000,00
2151	Réseaux de voirie	34 030,53	32 891,53	0,00	1 139,00
2152	Installations de voirie	47 350,00	18 865,20	0,00	28 484,80
2158	Autres installat°, matériel et outillage	28 000,00	24 422,59	0,00	3 577,41
2181	Installat° générales, agencements	1 236,00	0,00	1 236,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 935,80	9 934,76	0,00	10 001,04
2184	Mobilier	28 965,00	9 196,58	0,00	19 768,42
2188	Autres immobilisations corporelles	14 926,57	15 555,93	1 043,80	-1 673,16
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 695 030,69	880 355,24	1 286,99	1 813 388,46
2313	Constructions	1 890 254,16	77 878,03	0,00	1 812 376,13
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	804 776,53	802 477,21	1 286,99	1 012,33
Total des dépenses d'équipement		3 099 916,59	1 138 797,35	3 566,79	1 957 552,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	409 801,52	409 801,52	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	409 801,52	409 801,52	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	99 999,66			
Total des dépenses financières		509 801,18	409 801,52	0,00	99 999,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 609 717,77	1 548 598,87	3 566,79	2 057 552,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 609 717,77	1 548 598,87	3 566,79	2 057 552,11
Pour information		33 573,23			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 239 205,74	199 854,26	9 818,00	1 029 533,48
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	9 818,00	-9 818,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	560 000,00	0,00	0,00	560 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	347 000,00	67 650,00	0,00	279 350,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	101 360,02	101 358,54	0,00	1,48
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	30 845,72	30 845,72	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 000 000,00	350 000,00	0,00	650 000,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	350 000,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 239 205,74	549 854,26	9 818,00	1 679 533,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	675 798,65	334 068,68	0,00	341 729,97
10222	FCTVA	439 820,37	98 090,40	0,00	341 729,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	235 978,28	235 978,28	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		675 798,65	334 068,68	0,00	341 729,97
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 915 004,39	883 922,94	9 818,00	2 021 263,45
021	Virement de la sect° de fonctionnement	597 503,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	130 783,61	127 163,61		3 620,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576,00	1 576,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	10 288,00	10 288,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	5 430,00	1 810,00		3 620,00
28051	Concessions et droits similaires	1 815,00	1 815,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	195,00	195,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	907,00	907,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	11 018,80	11 018,80		0,00
281571	Matériel roulant	13 870,80	13 870,80		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 195,00	15 195,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	805,00	805,00		0,00
28182	Matériel de transport	27 298,00	27 298,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 600,87	15 600,87		0,00
28184	Mobilier	12 162,41	12 162,41		0,00
28188	Autres immo. corporelles	14 621,73	14 621,73		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		728 286,61	127 163,61		601 123,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		728 286,61	127 163,61		601 123,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 643 291,00	1 011 086,55	9 818,00	2 622 386,45
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Teux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Teux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 370 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 370 000,00									
015469G	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	16/10/2020	22/10/2020	22/10/2021	300 000,00	F		0,380	0,350		A	X Echéance constante		A-1
10000480415	Société C R C A M AQUITAINE	26/05/2016	30/08/2016	01/08/2017	300 000,00	F		0,600	0,601		A	X Echéance constante	O	A-1
10000480418	Société C R C A M AQUITAINE	26/05/2016	05/11/2017	05/12/2017	200 000,00	F		1,200	1,219		A	X Echéance constante	O	A-1
10000714456	Société C R C A M AQUITAINE	06/07/2017	21/08/2017	01/08/2018	300 000,00	F		0,520	0,521		A	X Echéance constante		A-1
10001046744	Société CREDIT AGRICOLE	25/04/2018	30/06/2018	01/07/2019	300 000,00	F		0,630	5,639		A	X Echéance constante		A-1
10001475508	Société CREDIT AGRICOLE	17/04/2019	01/08/2019	05/05/2020	300 000,00	F		0,720	0,720		A	X Echéance constante	O	A-1
8531050	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	20/04/2009	20/04/2009	20/04/2010	320 000,00	F		4,110	4,112		A	X Echéance constante		A-1
F6528184	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	21/06/2021	05/07/2021	06/06/2022	350 000,00	F		0,310	0,310		A	X Echéance constante	O	A-1
FS10071D0070	SA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	21/08/2012	15/10/2012	15/10/2013	200 000,00	F		4,270	4,272		A	X Echéance constante		A-1
MON503785EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/06/2015	03/08/2015	01/09/2016	300 000,00	F		1,160	1,218		A	X Echéance constante		A-1
MON503786EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/06/2015	03/08/2015	01/09/2016	500 000,00	F		1,590	1,622		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
					Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial						
								Niveau de taux (5)						Taux actuariel
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 370 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 546 784,89				409 801,52	17 259,99	0,00	4 557,60	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 546 784,89				409 801,52	17 259,99	0,00	4 557,60	
015469G		0,00	A-1	250 435,72	4,83	F	0,350	49 564,28	1 050,00	0,00	168,00	
10000480415		0,00	A-1	50 750,75	0,67	F	0,601	50 448 04	607,19	0,00	127,64	
10000480418		0,00	A-1	120 130,54	7,00	F	1,219	16 357,24	1 637,85	0,00	104,11	
10000714456		0,00	A-1	101 039,09	1,67	F	0,521	50 127,86	786,07	0,00	220,24	
10001046744		0,00	A-1	151 413,01	2,58	F	5,639	49 840 37	1 267,90	0,00	476,95	
10001475508		0,00	A-1	201 431,37	4,42	F	0,720	49 461,10	1 806,43	0,00	950,76	
8531050		0,00	A-1	0,00	0,00	F	4,112	32 960 04	1 354,63	0,00	0,00	
F6528184		0,00	A-1	350 000,00	5,50	F	0,310	0,00	0,00	0,00	576,92	
FS1007/1D0070		0,00	A-1	59 762,03	2,83	F	4,272	18 311,86	3 333,76	0,00	545,32	
MON503785EUR		0,00	A-1	0,00	0,00	F	1,218	51 452,65	596,86	0,00	0,00	
MON503786EUR		0,00	A-1	261 822,38	5,75	F	1,622	41 278,08	4 819,30	0,00	1 387,66	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 646 784,69					409 801,52	17 259,99	0,00	4 557,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices	
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 546 784 88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/668		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annulé de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois)

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
					Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (6)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
							Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N

(2) Taux à la date de renégociation

(3) Indiquer : F fixe ; V variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Eumibor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			07/04/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	1	07/04/2016
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	07/04/2016
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	07/04/2016
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	12	07/04/2016
L	21538 Autres réseaux	5	07/04/2016
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	07/04/2016
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	07/04/2016
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	07/04/2016
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	07/04/2016
L	2182 Matériel de transport	5	07/04/2016
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4	07/04/2016
L	2184 Mobilier CLASSIQUE	5	07/04/2016
L	2184 Mobilier JEUNESSE, CRECHE	10	07/04/2016
L	2188 Autres immobilisations corporelles	7	07/04/2016
L	Mise en accessibilité gare de Libourne	15	22/09/2020
L	Projet Haut Mega fibre	15	22/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	9 650,04		0,00	9 650,04	0,00	9 650,04
RISQUES ET CHARGES DE FRONCTIONNEMENT COURANT	9 650,04	15/09/2021	0,00	9 650,04	0,00	9 650,04
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	9 650,04		0,00	9 650,04	0,00	9 650,04

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		509 801,18	409 801,52
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		409 801,52	409 801,52
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	409 801,52	409 801,52
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		99 999,66	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	99 999,66	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	409 801,52	3 566,79	33 573,23	446 941,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 168 106,98	III 225 254,01
Ressources propres externes de l'année (a)		439 820,37	98 090,40
10222	FCTVA	439 820,37	98 090,40
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		728 286,61	127 163,61
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576,00	1 576,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	10 288,00	10 288,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	5 430,00	1 810,00
28051	Concessions et droits similaires	1 815,00	1 815,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	195,00	195,00
28128	Autres aménagements de terrains	907,00	907,00
28135	Installations générales, agencements, ...	11 018,80	11 018,80
281571	Matériel roulant	13 870,80	13 870,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 195,00	15 195,00
28181	Installations générales, aménagt divers	805,00	805,00
28182	Matériel de transport	27 298,00	27 298,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 600,87	15 600,87
28184	Mobilier	12 162,41	12 162,41
28188	Autres immo. corporelles	14 621,73	14 621,73
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	597 503,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	225 254,01	9 818,00	0,00	235 978,28	471 050,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 446 941,54
Ressources propres disponibles	IV 471 050,29

Solde	V = IV - II (3)	24 108,75
--------------	------------------------	------------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes

(4) Indiquer le chapitre

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/01/2021	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	3 890,68	0,00	0
15/01/2021	ORDINATEURS DELL LATITUDE 3510	3 828,00	0,00	4
28/01/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	2 970,00	0,00	0
04/02/2021	LICENCES OFFICE SUR SERVEUR RDS	5 076,00	0,00	3
28/02/2021	ECOLE DES ARTS	930,58	0,00	0
28/02/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	2 970,00	0,00	0
31/03/2021	AMENAGEMENT VOIRIE ET TROTTOIRS PARKING MAISON DU PAYS	1 320,00	0,00	0
31/03/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	4 179,48	0,00	0
31/03/2021	FINANCEMENT GIRONDE HAUT MEGA 2021	30 613,00	0,00	15
31/03/2021	PARKING MAISON DU PAYS	27 371,53	0,00	0
02/04/2021	ROUTEUR SDSL DESATURATION DE LIGNE	2 572,80	0,00	4
07/04/2021	MISE EN ACCESSIBILITE PMR DE LA GARE DE LIBOURNE	59 666,52	0,00	15
16/04/2021	SIGNALETIQUE MAISON DU PAYS	4 044,00	0,00	0
29/04/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	4 179,47	0,00	0
20/05/2021	TABLE BASSE WOODY ET CHAISES WISEMAN	71,42	0,00	5
27/05/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	4 181,06	0,00	0
03/06/2021	TABLES, TABOURETS ET CHAISES EVASION	4 182,38	0,00	5
03/06/2021	TABLE BASSE WOODY ET CHAISES WISEMAN	531,62	0,00	5
08/06/2021	SIEGE TAKTIK ET CAISSON DE BUREAU 3 TIROIRS	346,54	0,00	10
11/06/2021	ROTOBROYEUSE AXIALE EXPERIA 2300 DOUBLE ATTELAGE	12 196,80	0,00	5
14/06/2021	BORNE WI-FI ET INJECTEUR DE PUISSANCE	1 236,00	0,00	15
15/06/2021	BORNAGE PARCELLE BT 235 GALGON	1 320,00	0,00	0
22/06/2021	SIEGE TAKTIK ET CAISSON DE BUREAU 3 TIROIRS	195,43	0,00	10
29/06/2021	TABLES EVASION	949,08	0,00	5
29/06/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	2 640,00	0,00	0
30/06/2021	ECOLE DES ARTS	5 257,99	0,00	0
30/06/2021	ECOLE DES ARTS	330,70	0,00	0
30/06/2021	ECOLE DES ARTS	330,70	0,00	0
02/07/2021	BACS MULTICOLORES ET MEUBLE	892,49	0,00	10
02/07/2021	RELEVAGE AVANT 3500KG SAUTER	7 440,00	0,00	5
05/07/2021	ECOLE DES ARTS	694,45	0,00	0
08/07/2021	BANQUE D'ACCUEIL	1 995,92	0,00	10
15/07/2021	ARMOIRE - CAISSON 3 TIROIRS - BLOC ARMOIRE-ECUSSON 800 BLANC	173,35	0,00	10
22/07/2021	POUBELLES EXTERIEURES	1 928,99	0,00	5
22/07/2021	BANQUETTE 3 PLACES, CHAISES ET NATTES ALSH LA LANDE DE FRONSAC	1 427,35	0,00	10
27/07/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	2 640,00	0,00	0
28/07/2021	BANQUETTE 4 PLACES ET TAPIS MULTICOLORE ALSH GALGON	584,60	0,00	10
29/07/2021	ARMOIRE - CAISSON 3 TIROIRS - BLOC ARMOIRE-ECUSSON 800 BLANC	822,72	0,00	10
30/07/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	130 825,68	0,00	0
20/08/2021	BACHES FOND COURT PVC TERRAIN TENNIS COUVERT	2 856,80	0,00	5
31/08/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	2 640,00	0,00	0
31/08/2021	ECOLE DES ARTS	1 314,49	0,00	0
31/08/2021	ECOLE DES ARTS	82,67	0,00	0
31/08/2021	ECOLE DES ARTS	82,67	0,00	0
31/08/2021	ECOLE DES ARTS	173,62	0,00	0
13/09/2021	PARKING MAISON DU PAYS	3 540,00	0,00	0
21/09/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	128 537,28	0,00	0
22/09/2021	ECOLE DES ARTS	948,00	0,00	0
29/09/2021	RESIDENCE HOTELIERE VOCATION SOCIALE LIBOURNE	50 000,00	0,00	15
29/09/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	2 640,00	0,00	0
30/09/2021	VITRINE ZEPHYR SUR PIEDS 93X134 CM	1 116,00	0,00	5
30/09/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	188 192,52	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
05/10/2021	BANQUETTE 3 PLACES VIOLETTE ET TAPIS MULTICOLORE ALSH LA LANDE DE FRONSAC	557,64	0,00	10
18/10/2021	ECOLE DES ARTS	4 278,00	0,00	0
27/10/2021	BABY-FOOT STADIUM ENFANT BONZINI	1 616,65	0,00	7
29/10/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	2 640,00	0,00	0
08/11/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	100 951,32	0,00	0
15/11/2021	BLOCS SANITAIRES PMR + CHARPENTE COUVERTURE ISOLATION HANGAR MATERIEL FRONSAC	32,12	0,00	0
24/11/2021	SIGNALETIQUE MAISON DU PAYS	14 821,20	0,00	0
30/11/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	20 715,36	0,00	0
01/12/2021	BORNAGE PARCELLE BT11 GALGON	900,00	0,00	0
03/12/2021	AEROTHERME TIGER	896,71	0,00	5
09/12/2021	TRAVAUX DE VOIRIE 2020	660,00	0,00	0
10/12/2021	TRAVAUX VOIRIE 2021	627,00	0,00	0
22/12/2021	DEFIBRILLATEUR HEART SINE SAMARITAN 360P	1 043,80	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		868 671,18	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Taux : annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture : Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 534 508,65
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC DU FRONSAIS - CC DU FRONSAIS - CA - 2021

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association AYUMI KARATE CLUB	340,00	
Association COMITE JUMELAGE EUROPEEN DU CANTON DE FRONSAC	4 000,00	
Association CONFLUENT D'ARTS	3 340,00	
Association DROIT AU TRAVAIL	500,00	
Association ECOLE MUSIQUE	21 500,00	
Association ESCALE 33	1 500,00	
Association ETOILE SPORTIVE DU FRONSADAIS	2 670,00	
Association ETOILE SPORTIVE DU FRONSADAIS FOOTBALL	4 670,00	
Association FOYER SOCIO EDUC COLLEGE VERAC	3 140,00	
Association LA FABRIQUE DE GUYENNE	3 340,00	
Association LA POUSSINIÈRE	117 000,00	
Association LA POUSSINIÈRE	128 000,00	
Association LAIQUE PRADO	50 000,00	
Association LIBRT REGIE DE TERRITOIRE DU LIBOURNAIS	3 000,00	
Association MUSES § SAMOURAI	3 340,00	
Association PLIE	4 160,00	
Association RESEAU SANTE SOCIAL JEUNES EN LIBOURNAIS	3 900,00	
Association SPORT HANDBALL DU FRONSADAIS	2 670,00	
Association SPORTIVE COLLEGE DE VERAC	2 240,00	
Association TENNIS CLUB INTERCOMMUNAL DU FRONSADAIS	2 000,00	
Association ZINZOLINE	1 500,00	
<u>Entreprises</u>		
SA SNCF RESEAU	59 666,52	
SARL ALTER EGO CONSEIL	1 100,00	
SAS CARLES	7 103,94	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Syndicat CONSEIL DES VINS DE FRONSAC	5 280,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Collège LEO DROUYN	1 500,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde	22 553,26	
<u>Communes</u>		
MAIRIE D'ASQUES	5 452,80	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CIAS DU FRONSADAIS	200 000,00	
OFFICE DE TOURISME DU FRONSADAIS	100 000,00	
POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL	4 950,00	
Syndicat MIXTE GIRONDE NUMERIQUE	30 613,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	801 029,62	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : TAXE DE SEJOUR			
Reste à employer au 01/01/N :			22 732,88
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7362	Taxes de séjour	38 008,77
74	7473	Départements	302,40
Total recettes			38 311,17
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
21	2152	Installations de voirie	18 865,20
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 928,99
011	637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 084,19
65	6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	1 512,00
Total dépenses			24 390,38
Reste à employer au 31/12/N :			36 653,67

Libellé de la recette : TAXE GEMAPI			
Reste à employer au 01/01/N :			258 520,34
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	177 422,00
Total recettes			177 422,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
65	65548	Autres contributions	62 928,63
65	65738	Autres organismes publics	4 950,00
014	7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	971,00
Total dépenses			68 849,63
Reste à employer au 31/12/N :			367 092,71

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		281 253,22
TOTAL Recettes	215 733,17	TOTAL Dépenses
		93 240,01
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		403 746,38

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,89	9,89	9,89	0,00	9,89
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,89	1,89	1,89	0,00	1,89
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,89	4,89	4,89	0,00	4,89
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	2,00	0,89	2,89	2,89	0,00	2,89
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CHARGEE ACTION CULTURELLE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,80	4,80	4,80	0,00	4,80
ADJOINT ANIMATION 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	2,58	19,58	19,58	1,00	20,58

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

CC DU FRONSAIS - CC DU FRONSAIS - CA - 2021

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CHARGEE ACTION CULTURELLE	B	CULT	500	0,00	A Chargée culture	CDI agent contractuel sur emploi permanent
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT POLYVALENT INFRA	C	TECH		0,00	A PEC	A PEC
AGENT POLYVALENT JEUNESSE	C	ANIM		0,00	A PEC	A PEC
ANIMATEURS JEUNESSE		ANIM		0,00	A C.E.E	CDD Contrat Engagement Educatif
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES A, B et C

(2) SECTEUR ADM Administratif
 TECH Technique
 URB Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S Social
 MS Médico-social
 MT Médico-technique
 SP Sportif
 CULT Culturel
 ANIM Animation
 PM Police
 OTR Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a article 3, 1er alinéa accroissement temporaire d'activité.
 3-b article 3, 2ème alinéa accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 vacance temporaire d'un emploi
 3-3-1 absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-2 emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
 3-3-4 emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
 3-3-5 emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 article 21 de la loi n° 2012-347 contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
 110-1 collaborateurs de groupes d'étus
 A autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (COD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CALI			500,00
Autres organismes de regroupement			
PETR			18 841,14
PLIE			14 106,78
SIETAVI			12 630,20
MISSION LOCALE			35 202,00
SDEEG			150,00
SMICVAL			2 237 072,18
GIRONDE NUMERIQUE			23 633,00
SGBV MORON BLAYAIS VIRVEE ET RENAUDIÈRE			33 354,36
SYNDICAT DE LA SAYE			14 542,97

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 643 291,00	1 582 172,10	3 566,79	2 057 552,11
RECETTES	3 643 291,00	1 011 086,55	9 818,00	2 622 386,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 864 735,00	6 144 074,87	0,00	2 720 660,13
RECETTES	8 221 523,00	8 778 188,59	0,00	-556 665,59

(1) Y compris les rattachements

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : OFFICE DU TOURISME DU FRONSAIS / N°SIRET : 24330139700044				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	35 275,00	17 262,79	0,00	18 012,21
RECETTES	35 275,00	2 453,00	2 972,87	29 849,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	176 325,00	115 505,59	0,00	60 819,41
RECETTES	176 325,00	176 439,17	0,00	-114,17

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 678 566,00	1 599 434,89	3 566,79	2 075 564,32
RECETTES	3 678 566,00	1 013 539,55	12 790,87	2 652 235,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 041 060,00	6 259 580,46	0,00	2 781 479,54
RECETTES	8 397 848,00	8 954 627,76	0,00	-556 779,76
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 719 626,00	7 859 015,35	3 566,79	4 857 043,86
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 076 414,00	9 968 167,31	12 790,87	2 095 455,82

(1) Y compris les rattachements

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 678 566,00	1 599 434,89	3 566,79	2 075 564,32
RECETTES	3 678 566,00	1 013 539,55	12 790,87	2 652 235,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 041 060,00	6 259 580,46	0,00	2 781 479,54
RECETTES	8 397 848,00	8 954 627,76	0,00	-556 779,76
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 719 626,00	7 859 015,35	3 566,79	4 857 043,86
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 076 414,00	9 968 167,31	12 790,87	2 095 455,82

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	11 314 000,00	1,72	1,00	0,00	113 140,00	1,72
TFPNB	743 200,00	1,23	3,08	0,00	22 891,00	1,23
CFE	1 624 000,00	-15,24	24,00	0,00	389 760,00	-15,24
TOTAL	13 681 200,00	-49,83			525 791,00	-70,79

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2022

Présenté par (1) Le PRESIDENT *de seauve*
A Saint-Germain-de-la-Rivière, le 30/03/2022
Le PRESIDENT *de seauve*

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Saint-Germain-de-la-Rivière, le 30/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

HC



BARBE Richard	<i>[Signature]</i>
BAYARD Jean-Marie	<i>[Signature]</i>
BEC Dominique	<i>[Signature]</i>
BERGEON Serge	<i>[Signature]</i>
BEYLY Dominique	<i>[Signature]</i>
BIGOT Christian	<i>[Signature]</i>
BOULIN Sylvie	<i>[Signature]</i>
BYTNAR Isabelle	<i>[Signature]</i>
CENNI Mickaël	<i>[Signature]</i>
CHIAROTTO Alain	<i>[Signature]</i>
CHOLET-GABARD Eric	Excusé
DARCOS Murielle <i>CHANIOLLEAU Sylvie</i>	<i>Schei</i>
DUBOUREAU Jean-Marc	Pouvoir
DURANT Marcel	Excusé
DUVERGER Philippe	<i>[Signature]</i>
EYHERAMONNO Mauricette	Excusé
GALAND Jean	<i>[Signature]</i>
GARBINO Laurent <i>DEJEAN Josiane</i>	<i>[Signature]</i>
GASTEUIL Jean-Pascal	Excusé
GREAULT Valérie	<i>[Signature]</i>
JANICOT Laurine	<i>[Signature]</i>

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le











SLD

CC DU FRONSADAIS - CC DU FRONSADAIS - CA - 2021

ID : 033-243301397-20220330-D252022CDC-BF

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

LESCOUL Caroline	
LOCHON Nathalie	
MONDON Sylvie	
MONTION Alain	
MURAT Patrice	
PALMISANO Frédéric	
REGIS Marie-France	
RICHARD Nathalie	
TILLET FAURIE Martine	
VALEIX Guillaume	
VIGIER Valérie	

Certifié exécutoire par (1) Le de Jeanne PRESIDENT de Jeanne compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2022 et de la publication le 07/04/2022

A. le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
(2) L'assemblée délibérante étant le Conseil Communautaire

